

Circonscription de Luxeuil-les-bains
Carole L'Hôte, IEN

Téléphone : 03 84 40 12 10
Mél : ce.ienlux.ia70@ac-besancon.fr
15 avenue de Lattre de Tassigny
70300 Luxeuil-les-Bains

NOTE D'INFORMATION

Commission de liaison

Cette note a pour but de rassembler dans un document unique des éléments de référence qui peuvent guider l'action pédagogique et administrative des enseignants au sein d'une école. Elle reprend un ensemble de références que vous connaissez déjà et ne peut en aucun cas se substituer à l'ensemble des textes réglementaires en vigueur.

Elle est à communiquer et à faire émarger par l'ensemble des personnels de l'école, y compris les personnels rattachés (membres des RASED, titulaires remplaçants,...).

Emargement :

Nom	Emargement	Nom	Emargement

Les commissions de liaison

Procédures d'orientation des élèves à l'issue du cycle 3 : Affelnet 6

Objectifs

Les commissions de liaison sont organisées sur le temps de service des enseignants. Temps imputable aux 24h forfaitaires consacrées à « l'élaboration d'actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l'école et le collège » (cf. circulaire n°2013-019 du 4 février 2013).

« Des commissions de liaison, co-présidées par l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) et le principal du collège, sont créées afin de garantir la continuité du parcours scolaire des élèves. Elles sont composées des maîtres des classes de CM2 des écoles du secteur du collège, des professeurs principaux des classes de sixième, des professeurs de français et de mathématiques des classes de sixième, le cas échéant des professeurs qui encadrent les modules de remise à niveau. »

« La mission de ces commissions est de définir les modalités des aides qui pourront être apportées aux élèves entre leur sortie de l'école primaire et la fin de la classe de sixième. Elles doivent ensuite suivre leur mise en œuvre et en évaluer les effets. Ainsi, les commissions pourront se prononcer sur les besoins en matière de modules de remise à niveau en classe de sixième, le cas échéant. »

« Les commissions de liaison étudient les situations afin que les outils de suivi des élèves et de personnalisation de leurs parcours soient mis en place le plus rapidement, le plus pertinemment et le plus efficacement possible. »

(cf. circulaire n°2011-126 du 26 août 2011)

Elles devront permettre à chaque enseignant de présenter rapidement sa classe afin d'aider au mieux les équipes du second degré à composer les classes de 6° et à anticiper les modalités d'organisation de la rentrée 2016.

Elles seront également l'occasion d'échanger sur le parcours et le bilan des apprentissages des élèves relevant d'un PPRE passerelle.

Agenda

Collège	Date	Heure*	PE concernés
Jean Rostand, Luxeuil	Lundi 23 mai 2016	17h15 - 18h30	Mme Baumann – Primaire Baudoncourt Mme Vinot – Primaire Breuches M. Clermont – Pôle Citers Mme Thiriat – Primaire La Chapelle M. Viain ou Mme Picquot – Bld Richet Luxeuil Mme Tartarin ou Mme De Abreu – Bois de la Dame Luxeuil Mme Valdenaire – Stade Luxeuil M. Becq – Pôle Villers les Luxeuil
Mathy, Luxeuil	Lundi 13 juin 2016	17h - 18h30	M. Galmiche – Elémentaire Froideconche M. Maire - Elémentaire Froideconche M. Viain ou Mme Picquot – Bld Richet Luxeuil Mme Combebias – Mont Valot Luxeuil M. Jugan – Elémentaire Saint Sauveur
Melisey	Mardi 31 mai 2016	17h - 18h30	Mme Couturier – Primaire Fresse Mme Jeanfaivre – Primaire Melisey M. Lukaszczyk – RPI Saint Barthelemy Mme Brouillard – Pôle Saint Germain Mme Lehmann – Primaire Servance M. Pequignot – Primaire Ternuay Mme Parmentier – Pôle Franchevelle (si effectif supérieur au Collège Jacquard)

Faucogney	Lundi 30 mai 2016	17h30 - 18h45	Mme Boffy – Primaire Faucogney Mme Lemerrier – RPI Sainte Marie en Chanois M. Villequez ou M. Dormoy – RPI Raddon Mme Armeloni – Primaire Saint Bresson
Vauvillers	Jeudi 30 juin 2016	17h15 - 18h30	Mme Horcholte – RPI Polaincourt Mme Fluckiger-Gerard – Primaire Passavant M. Maron – Pôle Vauvillers
Fougerolles	Lundi 20 juin 2016	17H15 – 18H45	Mme Faverge – Elémentaire Aillevillers Mme Tinnes – Primaire Corbenay Mme Tabis et Mme Marboutie – Primaire Fougères Fougerolles
Saint-Loup	Jeudi 9 juin 2015	17h15 - 18h45	M. Garret – Pôle Bouligney M. Herbin – RPI Conflans M. Lemort – Elémentaire Fontaine les Luxeuil Mme Flusin ou Mme Kolher-Hocine – Primaire Magnoncourt Mme Vincent – Primaire Centre Saint Loup Mme Collas – Primaire Chanois Saint loup Mme Frand – Primaire Mont Pautet Saint Loup

- Les horaires exacts ainsi que les lieux vous seront communiqués dans la convocation qui suivra.

Au regard du calendrier des opérations d'orientation des élèves à l'issue du cycle 3, les modalités de transmission des dossiers vous seront communiquées prochainement.

La constitution du dossier d'admission en 6° de chaque élève :

J'insiste sur le fait qu'aucun dossier ne sera accepté s'il est incomplet ou s'il ne correspond pas aux attentes précisées ci-dessous :

- la fiche "dossier d'admission en 6° sera collée (si possible) sur le recto d'une enveloppe kraft (environ 22/30 cm)
- à l'intérieur de cette enveloppe, vous glisserez :
 - la fiche de liaison (attestant de la décision du conseil de cycle et la décision des familles)
 - le dossier de suivi de scolarité joint (possibilité tirage sur fiche A3) (mis en œuvre 2012)
 - le LPC dûment renseigné
 - l'ensemble des attestations : apprendre à porter secours, B21, première éducation à la route
 - le PPRE passerelle le cas échéant (à l'intérieur duquel aura été glissé les résultats aux évaluations de l'année)
 - le PAP s'il existe (plan d'accompagnement personnalisé)

Document complémentaire obligatoire (en complément des documents cités dans la note départementale) :

- la fiche "Bilan orientation fin de cycle 3", en deux exemplaires

Les élèves concernés par le PPRE passerelle

- Le **PPRE passerelle** ne concerne qu'un nombre réduit d'élèves dont « la maîtrise des connaissances et des compétences du palier 2 du socle commun est fragile ». Ces élèves ont donc pu bénéficier au cours de leur scolarité d'un dispositif d'aide au moins : aide en classe, aide personnalisée, stage RAN ou aide ponctuelle des enseignants du RASED. Ces élèves ont manifesté pendant leur scolarité primaire et plus particulièrement au cours des deux dernières années des difficultés passagères qui nécessitent un étayage et un outillage dès le début de l'année au collège.
- Les élèves qui ont bénéficié d'un ou plusieurs PPRE durant leur scolarité et qui présentent une difficulté durable et persistante peuvent également en bénéficier.

Les différentes étapes à l'élaboration d'un PPRE passerelle :

Avant la fin de la scolarité élémentaire (avant transmission des dossiers au collège) :

- **1^{ère} étape** : élaborer le diagnostic (§ 1 p.1 du document PPRE passerelle en annexe).
- **2^{ème} étape** : dresser le bilan des aides apportées au cours du cycle 3 (§2 p.1 du document PPRE passerelle).
Ces deux premières étapes s'élaborent en conseil de cycle de chaque école.

Lors des premières semaines suivant la rentrée des élèves en 6° :

- **3^{ème} étape** : élaborer les aides nécessaires à la mise en place de l'aide individualisée au collège avec les professeurs des collèges lors des concertations de rentrée. (§3 p.2 du PPRE)
- **4^{ème} étape** : dresser un bilan des aides apportées en 6ème à l'issue de la première période, les professeurs des écoles seront invités par les professeurs des collèges à participer, en concertation, à cette synthèse. (§5 p.3 du PPRE)

Vous voudrez bien conserver une copie des PPRE passerelle pré-remplis afin de pouvoir en conserver une trace remobilisable lors des prochaines concertations relatives au conseil Ecole-Collège..

L'inspectrice de l'éducation nationale,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Carole L'Hôte